
La crèche-garderie des enfants du personnel de l'hôpital psychiatrique interdépartemental de Clermont-de-l'Oise.

Numéro d'inventaire : 1979.26316

Auteur(s) : Godeau

Type de document : article

Éditeur : Hygiène et confort des collectivités (46 rue Ampère Paris 17e)

Date de création : 1961

Description : 4 feuilles agrafées.

Mesures : hauteur : 310 mm ; largeur : 240 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Écoles maternelles

Scènes scolaires dans les crèches, les écoles maternelles, salles d'asile

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Clermont

Nom du département : Oise

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

Mention d'illustration

ill.

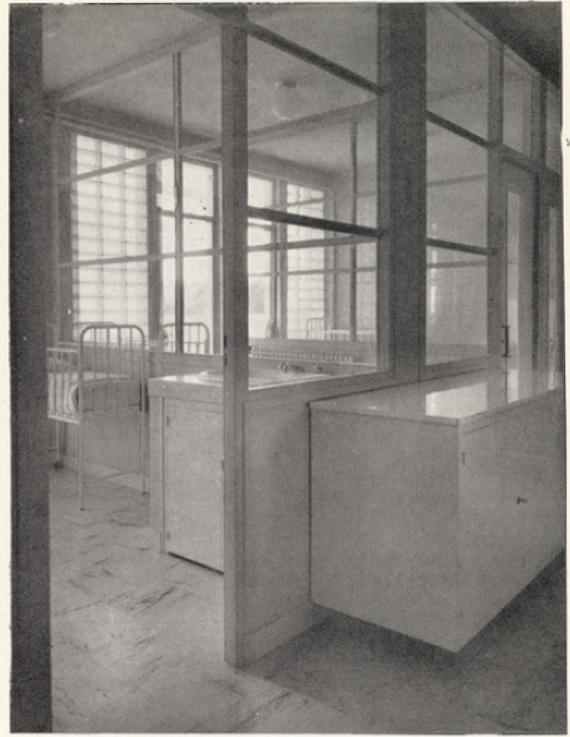
ill. en coul.



La salle de jeux-réfectoire est meublée de tables rectangulaires à dessus lamifiés et de chaises assorties à piètements tube chromé. Les casiers de rangements sont ici juxtaposés, mais ces éléments, indépendants les uns des autres, peuvent permettre, par superposition ou disposition en épi, plusieurs combinaisons. (Document Mulla.)



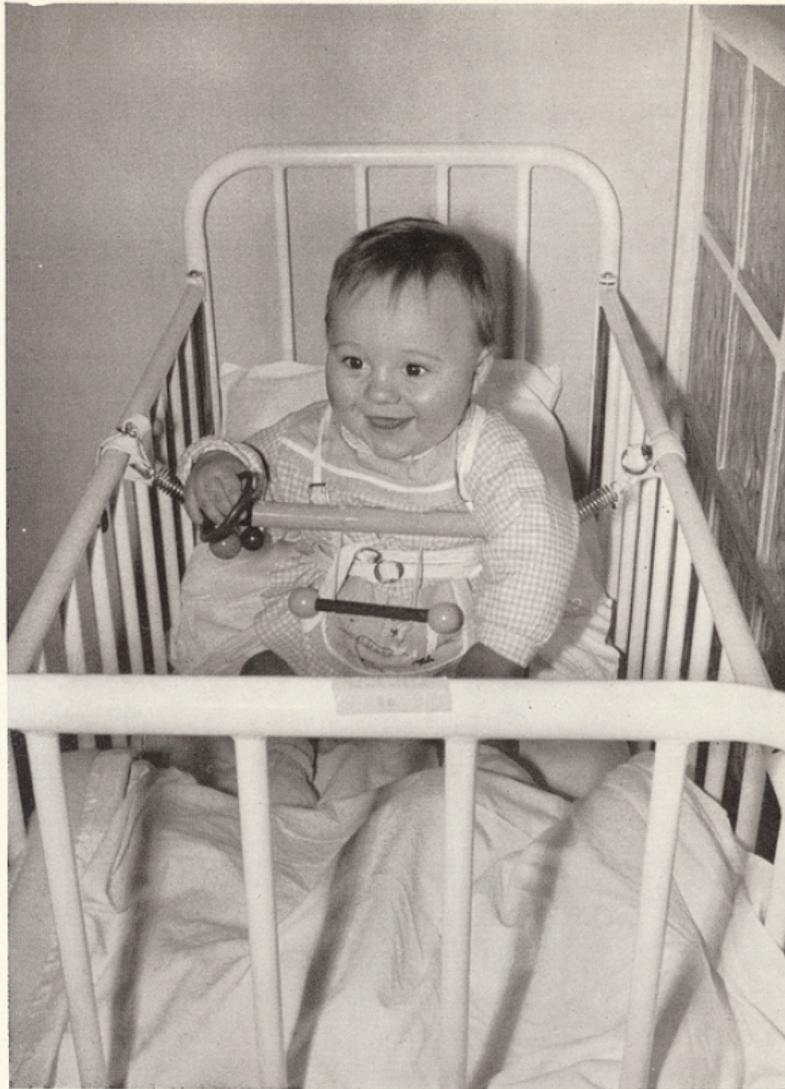
L'heure du goûter est toujours l'une des plus appréciées des enfants. Le cadre qui crée pour la joie de ces tout-petits contribue peut-être aussi à leur ouvrir l'appétit.



Les dortoirs sont séparés les uns des autres par des cloisons vitrées en partie haute de façon à faciliter la surveillance de l'ensemble. Toute la partie vitrée extérieure est traitée en briques translucides de Saint-Gobain. Le sol est en dalles plastiques Dalflex. Les enfants sont baignés, pesés et changés dans les dortoirs pour éviter les risques de refroidissement par déplacements dans les couloirs. Ci-dessous, on remarquera aussi le système de cloisons mi-hautes isolant chaque lit.



la crèche-
garderie
de
clermont-de-l'oise



La mine réjouie de ce bébé prouve assez éloquemment que les soins les plus vigilants lui sont prodigués dans cette crèche-garderie modèle. A l'aide d'un « kiddi-kraft », il prendra peu à peu conscience des formes, et trouvera l'assurance de ses gestes.

l'autorité directe d'un médecin à temps partiel, qui s'acquitte de toutes les tâches, à lui, confiées par la législation en vigueur. Il est à noter du reste que ce médecin a collaboré aussi bien à la conception qu'à la réalisation et à l'organisation de l'ensemble du Service, et a fourni de très précieuses indications quant aux tons de peinture et à l'aménagement général.

La Crèche-Garderie est dirigée en permanence par une sage-femme-puéricultrice diplômée d'Etat, et qui a autorité absolue sur un personnel de sept agentes, dont trois infirmières diplômées et aide-infirmières par service, et une diplômée d'Ecole ménagère chargée à temps plein de l'entretien, de la stérilisation des biberons et de la préparation des repas.

Ces repas sont de différente nature et comprennent : les biberons, l'alimentation complémentaire de l'alimentation lactée, les régimes spéciaux et les menus enfantins collectifs.

Aucune participation financière au fonctionnement général du Service n'est exigée des parents. Seule une

somme de 0,54 NF par jour leur est demandée pour le repas, correspondant exactement à la valeur brute des produits alimentaires fournis par l'Economat de l'Etablissement.

Inaugurée le 28 juillet 1960, à la satisfaction générale des agents du personnel et des organisations syndicales de l'Etablissement, cette Crèche-Garderie, très appréciée sur le plan général, rencontre la faveur la plus grande de la part des mamans, pour les innombrables services qu'elle leur rend et l'absolue sécurité qu'elle leur procure. D'autre part, il s'avère chaque jour de plus en plus, qu'à la fois le cadre tout spécialement étudié des aménagements, le côté pratique et peu salissant du mobilier, les règles de santé, d'hygiène et de régularité des horaires, la composition diététique des aliments servis et les conseils éclairés que la Directrice ne cesse de prodiguer aux jeunes mamans en matière de puériculture, représentent, outre le caractère d'utilité sociale du Service proprement dit, une valeur instructive fort précieuse et bien-faisante à l'ensemble du personnel tout entier.